



<http://www.comiteoisett.fr>

**Julien LAPERSONNE**  
☎ 06 70 86 96 56  
✉ [julien.lapersonne@comiteoisett.fr](mailto:julien.lapersonne@comiteoisett.fr)

**Michael SELLIER**  
☎ 06 50 52 09 11  
✉ [michael.sellier@comiteoisett.fr](mailto:michael.sellier@comiteoisett.fr)

**Maelig MACE**  
✉ [maelig.mace@comiteoisett.fr](mailto:maelig.mace@comiteoisett.fr)

# CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

## 2023/2024 PHASE 1

### LETTRE INFO n°00

Bonjour à tous,

Nous sommes très heureux de vous annoncer la reprise du championnat par équipes !

Les divisions, selon vos inscriptions durant cet été, nous donne le schéma suivant :

- **4 poules de 8 équipes en D1 ;**
- **4 poules de 8 équipes en D2 ;**
- **4 poules de 8 équipes en D3 ;**
- **5 poules de 8 équipes en D4 ;**

Ainsi, cela engendre les décisions suivantes à l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase :

- **Les 1ers de D1 monteront en R4 ;**
- **Les 8<sup>è</sup> de D1 descendront en D2 ;**
- **Les 1ers de D2 monteront en D1 ;**
- **Les 8<sup>è</sup> de D2 descendront en D3 ;**
- **Les 1ers de D3 monteront en D2 ;**
- **Les 8<sup>è</sup> de D3 et le moins bon 7<sup>è</sup> descendront en D4 ;**
- **Les 1ers de D4 monteront en D3 ;**

Tout cela reste évidemment sous réserve du nombre de descentes de régionale 4, de repêchages éventuels, de création de nouvelles équipes pour la 2<sup>nde</sup> phase...

Vous pouvez nous contacter avant Noël si vous souhaitez engager de nouvelles équipes.

Nous vous rappelons le délai dont vous disposez pour **désengager une équipe sans amende, qui est de 14 jours avant la 1<sup>ère</sup> journée de championnat, soit jusqu'au 9 septembre (à 12h00)**. Au-delà de cette date, votre équipe sera déclarée forfait, avec les conséquences que cela engendre.

Les rencontres se déroulent aux lieux, dates et heures fixés au calendrier de l'échelon considéré (**D1-D2 le dimanche à 9h00, D3-D4 le samedi à 19h00**).

En cas de problème de salle, de date ou d'horaire, n'oubliez pas que vous avez la possibilité de faire une demande officielle pour avancer une rencontre, jusqu'à 2 jours avant la date souhaitée. Cette demande n'est valide qu'après accord de l'adversaire, ainsi que du responsable départemental de l'échelon concerné.

Toute modification (salle, date, horaire) s'effectue sur l'espace "SPID Mon Club", dans la rubrique "Sportifs" - "Demandes de Modifs" : <https://monclub.fftt.com/login>

Comme pour les saisons précédentes, vous retrouverez après chaque journée de championnat une **lettre d'info** qui sera en ligne sur le site du Comité Départemental de l'Oise de Tennis de Table.

<https://www.comiteoisett.fr/>

Nous vous rappelons enfin que **l'utilisation de GIRPE est souhaitée** pour la saisie des feuilles de rencontres. L'envoi du fichier PDF de la feuille de rencontre sur le serveur de la FFTT, grâce à l'utilisation du logiciel GIRPE, dispense de l'envoi par mail de cette feuille au responsable du championnat.

Si vous restez à l'utilisation de feuilles de rencontre papier et donc à la saisie manuelle sur SPID (avant le lundi 12h suivant la rencontre, pour toutes les rencontres même exemptes ou forfait), il vous faudra envoyer le **scan de votre feuille par mail aux 3 responsables** (Maelig, Michael, Julien) avant le mardi 12h suivant la rencontre.

Espérant vous retrouver nombreux à **l'AG du 9 septembre à Breteuil** pour échanger et répondre à vos questions, nous vous souhaitons une belle saison !

Merci de diffuser ce message à l'ensemble de vos licenciés.

Sportivement,

**Maelig Macé, Michael Sellier, Julien Lapersonne**  
**Responsables du Championnat par équipes Départemental Oise**